

Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale |
Séance du 3 février 2026

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2026-02-03-4 | Personnel communal - Comité des œuvres sociales - Subvention de fonctionnement 2026

Rapporteur Moyse Joachim

Nombre de conseillers en exercice : 17

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 13

Nombre de pouvoir : 4

Nombre d'excusés : 0

Convoqué le 29 janv. 2026

L'an deux mille vingt-six, le 03 février, À 17H30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse , Président.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse , Madame Nicole Auvray , Madame Murielle Mour, Madame Catherine Olivier, Monsieur Francis Schilliger, Madame Florence Boucard, Madame Karine Pégon, Madame Véronique Brard-Wulfranc, Monsieur Jean Pierre Mirey, Madame Annie Geslin, Monsieur Jacques Dutheil, Monsieur Alain Goussault, Madame Danielle Boulais.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Marie-Pierre Rodriguez donne pouvoir à Madame Karine Pégon, Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Michèle Henry donne pouvoir à Madame Nicole Auvray , Monsieur Didier Burg donne pouvoir à Madame Danielle Boulais.

Etaient excusés sans pouvoir :

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- Le Code général de la fonction publique territoriale, notamment ses articles L731-1 à L731-4,

Considérant :

- La convention signée entre le Comité des œuvres sociales (COS) et le CCAS,
- Que le montant de cette subvention est calculé chaque année au regard des éléments nouveaux (effectif, départ, ...)

Le Conseil d'administration décide :

- De verser la somme de 3 450 euros au Comité des œuvres sociales du CCCAS.

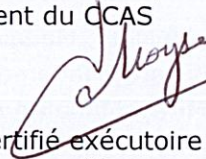
Précise que :

- La dépense est imputée au budget du CCAS prévu à cet effet.

Résultat du vote :

Par : 15 voix pour
2 voix "ne participe pas au vote"

Pour extrait conforme,
Le président du CCAS



Le secrétaire de séance



Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 09/02/2026

Identifiant de télétransmission : 076-267600534-20260203-2026-02-03-4-DE

Publié ou notifié : 18 FEV. 2026